

## Informations de base

**2005/0158(COD)**

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Décision

Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes, reconnaissance unilatérale par les nouveaux États membres de documents délivrés par les États membres de l'espace Schengen comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit

Abrogation [2013/0210\(COD\)](#)

### Subject

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas

### Zone géographique

Chypre  
Estonie  
Hongrie  
Lettonie  
Lituanie  
Malte  
Pologne  
Slovaquie  
Slovénie  
Tchéquie

Procédure terminée